

3.2 Les services et infrastructures de transport

Les infrastructures de transport comprennent principalement le réseau routier mais également les réseaux aériens, ferroviaires et récréatifs (motoneige, motoquad et vélo). Divers rôles leur sont attribués. D'abord, un rôle de service, puisqu'ils assurent le déplacement et la communication des personnes, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire. Ils ont aussi une influence sur le développement économique en permettant le déplacement des marchandises et en influençant les interactions avec les marchés extérieurs. Bref, ils font partie des éléments structurants du développement des Etchemins.

3.2.1 L'inventaire des infrastructures majeures du réseau routier

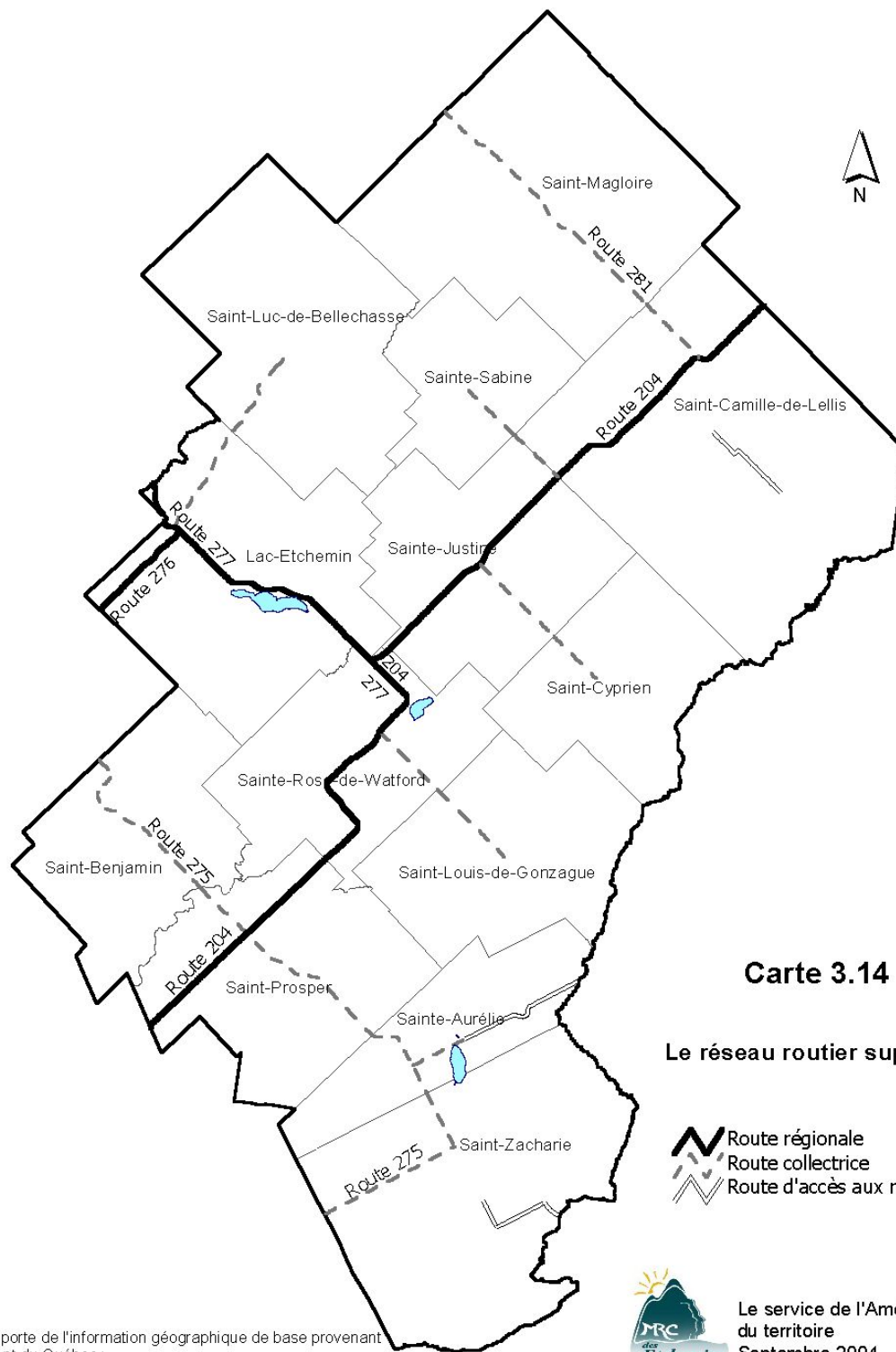
La classification du réseau routier supérieur

Le réseau routier supérieur (carte 3.14) à la charge du ministère des Transports du Québec totalise 188,79 kilomètres dans la MRC des Etchemins et comprend les routes régionales (42%), les routes collectrices (52%) et les « accès aux ressources » (6%). Les routes régionales, selon la définition du MTQ, servent de lien entre les agglomérations secondaires (5 000 à 25 000 habitants) de même qu'entre celles-ci et les agglomérations principales. Dans la MRC, les Routes 204 et 276 ainsi qu'une portion de la Route 277, dans les municipalités de Lac-Etchemin et de Sainte-Rose-de-Watford, font partie de ce réseau. Les routes collectrices, quant à elles, permettent de relier les centres ruraux (agglomérations de moins de 5 000 habitants) aux agglomérations plus importantes soit directement ou par l'intermédiaire d'une route de classe supérieure. Le réseau routier collecteur de la MRC comprend les Routes 275 et 281, une portion de la Route 277 ainsi que les routes non numérotées permettant d'atteindre la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, à partir de la 277, et les municipalités de Sainte-Sabine et Saint-Cyprien à partir de la Route 204.

Enfin, le réseau d'accès aux ressources permet d'accéder aux territoires d'exploitation des ressources, en l'occurrence les zones forestières. Il s'agit de la Route 277 entre le village de Sainte-Aurélie et la frontière américaine, du tronçon route Centrale/2e Rang/route de la Frontière à Saint-Zacharie, et de la route de la Rivière Saint-Jean donnant accès à la forêt publique dans Saint-Camille-de-Lellis. Le tableau 3.16 offre une compilation détaillée de l'ensemble des routes du réseau supérieur.

La caractérisation des principales routes de la MRC

La Route 204 représente le principal axe routier régional de la MRC des Etchemins et est comparée à une « épine dorsale » avec la plupart des autres routes supérieures venant s'y greffer. Parcourant le territoire sur une distance de 57,02 kilomètres, elle relie les municipalités de Saint-Camille-de-Lellis, Sainte-Justine, Sainte-Rose-de-Watford et Saint-Prosper avant de se diriger vers la ville de Saint-Georges dans la MRC de Beauce-Sartigan.



Carte 3.14

Le réseau routier supérieur

-  Route régionale
-  Route collectrice
-  Route d'accès aux ressources



Le service de l'Aménagement
du territoire
Septembre 2004

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant
du gouvernement du Québec.

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.



Tableau 3.16: Le réseau routier supérieur

ROUTE	RÉSEAU	MUNICIPALITÉ	KILOMÉTRAGE	
Route 204	Régional	Saint-Prosper	13,14	57,02
		Sainte-Rose-de-Watford	15,86	
		Sainte-Justine	13,05	
		Saint-Camille-de-Lellis	14,97	
Route 276	Régional	Lac-Etchemin	6,05	6,05
Route 277	Régional	Lac-Etchemin	15,19	36,55
	Collecteur	Sainte-Rose-de-Watford	1,30	
		Sainte-Rose-de-Watford	4,68	
		Saint-Louis-de-Gonzague	4,88	
Accès aux ressources	Sainte-Aurélie	3,18	7,32	
Route 275	Collecteur	Saint-Benjamin	10,10	38,62
		Saint-Prosper	12,53	
		Sainte-Aurélie	4,76	
		Saint-Zacharie	11,23	
Route 281	Collecteur	Saint-Magloire	15,27	19,35
		Saint-Camille-de-Lellis	4,08	
Route : intersection Route 204 / limite Ste-Sabine	Collecteur	Saint-Camille-de-Lellis	3,41	6,68
Route : limite St-Camille / intersection rang St-Charles	Collecteur	Sainte-Sabine	3,27	
Route des Églises : intersection 3e et 4e Rangs / intersection rang Ste-Marie	Collecteur	Saint-Cyprien	5,55	9,04
	Collecteur	Sainte-Justine	0,25	
	Collecteur	Sainte-Justine	3,24	
Bretelle d'accès : intersection Route 204 / intersection Route des Églises				
Route des Églises : intersection rang Ste-Marie / intersection Route 204				
Rang de la Grande Rivière Rang de la Grande Rivière / rue de la Fabrique	Collecteur	Lac-Etchemin	6,08	11,38
	Collecteur	Saint-Luc-de-Bellechasse	5,30	
Rang de l'Église : intersection Route 277 / centre de l'église	Collecteur	Saint-Louis-de-Gonzague	0,18	0,18
Route de la rivière St-Jean : intersection 2e Rang / début du chemin de la colonisation	Accès aux ressources	Saint-Camille-de-Lellis	3,92	3,92
Route Centrale/2e Rang/ Route de la Frontière	Accès aux ressources	Saint-Zacharie	5,65	5,65
Source : MTQ, Centre des services Lac-Etchemin, janvier 2003.			Total	194,42
				194,42

La Route 277 relie la MRC des Etchemins à la ville de Lévis dans un axe nord-sud. Voie historique de pénétration dans la région, celle-ci demeure toujours, aujourd'hui, la route la plus achalandée. D'abord, elle comprend une portion régionale de 15,19 km qui traverse Lac-Etchemin, puis deux portions « collectrices » faisant au total 12,74 km : il s'agit du tronçon entre Sainte-Rose-de-Watford et Saint-Louis-de-Gonzague et de celui débutant à la Route 275 en direction de Sainte-Aurélie. Une section de la Route 277 entre Sainte-Aurélie et la frontière américaine ne fait cependant pas partie du réseau supérieur

et est classée « accès à la ressource » par le MTQ. La route de la Rivière Saint-Jean dans la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis porte également la même désignation.

Faisant partie du réseau régional, la Route 276 couvre une distance de 6,05 km dans la municipalité de Lac-Etchemin. Son tracé permet de joindre l'autoroute 73 via la MRC de Robert-Cliche. Aucune agglomération etcheminoise n'est traversée par cette route.

La Route 275 fait quant à elle partie du réseau collecteur. Avec des débits de parcours fort variables et mesurant 39,05 km, celle-ci relie les agglomérations de Morissette-Station, Saint-Benjamin, Saint-Prosper et Saint-Zacharie.

Une dernière route collectrice, la Route 281, traverse la municipalité de Saint-Magloire sur 20 km. Celle-ci est peu achalandée et se termine à la Route 204 dans la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis.

Enfin, plusieurs tronçons non numérotés complètent le réseau collecteur. Ceux-ci donnent accès aux petites agglomérations telles que Sainte-Sabine et Saint-Cyprien, à partir de la Route 204, ou encore Saint-Luc-de-Bellechasse et Saint-Louis-de-Gonzague, à partir du circuit de la Route 277.

Les déplacements sur le réseau routier supérieur

La circulation de véhicules sur le réseau routier supérieur de la MRC des Etchemins varie considérablement d'un secteur à l'autre. L'analyse des débits journaliers moyens annuels (DJMA) au tableau 3.17 permet de relever les caractéristiques suivantes :

Tableau 3.17 : Les débits journaliers moyens annuels du réseau routier supérieur

Route	Tronçons		Débits journaliers moyens annuels (DJMA)			
	Début :	fin :	1992	1996	2000	Var 92-00
204	Limite de la MRC	Jonction route 275	3 350	4 600	4 600	37,3%
	Jonction route 275	Jonction route 277	1 530	1 540	1 940	26,8%
	Jonction route 277	Jonction route 277	1 990	1 670	2 230	12,1%
	Jonction 277	Village Sainte-Justine	2 950	3 300	3 100	5,1%
	Village Sainte-Justine	Jonction route 281	1 770	1 440	1 540	-13,0%
	Jonction route 281	Limite de la MRC	1 870	1 550	1 710	-8,6%
275	Limite de la MRC	Village Saint-Benjamin	570	1 070	1 250	119,3%
	Village Saint-Benjamin	Jonction route 204	1 180	1 710	1 600	35,6%
	Jonction route 204	Village Saint-Prosper	3 990	5 400	5 200	30,3%
	Village Saint-Prosper	Village Saint-Zacharie	1 010	1 100	1 460	44,6%
	Village Saint-Zacharie	Limite de la MRC	2 480	3 100	2 470	-0,4%
276	Limite de la MRC	Jonction route 277	930	1 160	1 210	30,1%
277	Jonction 276	Ville Lac-Etchemin	4 170	5 700	5 500	31,9%
	Ville Lac-Etchemin	Jonction route 204	3 090	3 400	3 000	-2,9%
	Jonction route 204	Jonction route 204	1 990	1 670	2 230	12,1%
	Jonction route 204	Village Saint-Louis	340	340	380	11,8%
	Village Sainte-Aurélie	Jonction route 275	1 540	2 080	2 000	29,9%
281	Limite de la MRC	Village Saint-Magloire	570	500	680	19,3%
	Village Saint-Magloire	Jonction route 204	600	630	900	50,0%

Source : Ministère des Transports, débits 1992, 1996 et 2000.

- L'axe Lac-Etchemin/Sainte-Justine, empruntant la Route 277 au nord de la MRC jusqu'à l'intersection de la Route 204 et de là jusqu'au village de Sainte-Justine, constitue un parcours très sollicité. En 2000, les DJMA sont de 3 000 à 5 500 véhicules.
- D'importants échanges s'établissent avec la MRC de Beauce-Sartigan. En effet, des déplacements considérables sont relevés entre la ville de Saint-Georges (pôle régional de plus de 28 000 habitants)

et la municipalité de Saint-Prosper. En 2000, les DJMA indiquent un nombre de véhicules variant entre 4 600 et 5 200 par jour.

- Une augmentation générale des débits de circulation s'observe sur l'ensemble des routes de la MRC entre 1992 et 2000. À l'exception de quelques tronçons, les DJMA ont progressé en moyenne de 30%. La Route 275 est particulièrement touchée, surtout pour le tronçon Saint-Benjamin/Saint-Odilon (MRC de Robert-Cliche) avec une hausse de 119,3%, et dans une proportion plus faible, entre le secteur des Quatre-Chemins et le village de Saint-Zacharie avec 30,3% à 44,6% d'augmentation.
- Quelques baisses de débit de circulation ont été signalées. La plus importante est de 13,0% pour la Route 204 soit la portion entre le village de Sainte-Justine et la jonction de la Route 281.

Le réseau routier local prioritaire

Sans minimiser l'importance du réseau routier supérieur, il faut également reconnaître que la qualité du réseau routier local est tout aussi importante. Sans un tel réseau, l'occupation dynamique et le développement socio-économique du territoire serait impossible. En 2013, la MRC s'est engagé à réaliser un *Plan d'intervention en infrastructures routières locales* (PIIRL) qui visait, dans un premier temps, à identifier le réseau routier local prioritaire. Dans un deuxième temps, ce réseau prioritaire a fait l'objet d'une étude pour le qualifier et définir un programme d'entretien pour en maintenir son efficacité.

CARTE 3.14.1 RÉSEAU PRIORITAIRE ET TABLEAU DU RÉSEAU PRIORITAIRE

Plan d'intervention en infrastructures routières locales
 (Réf.: résolution no 2013-09-06)

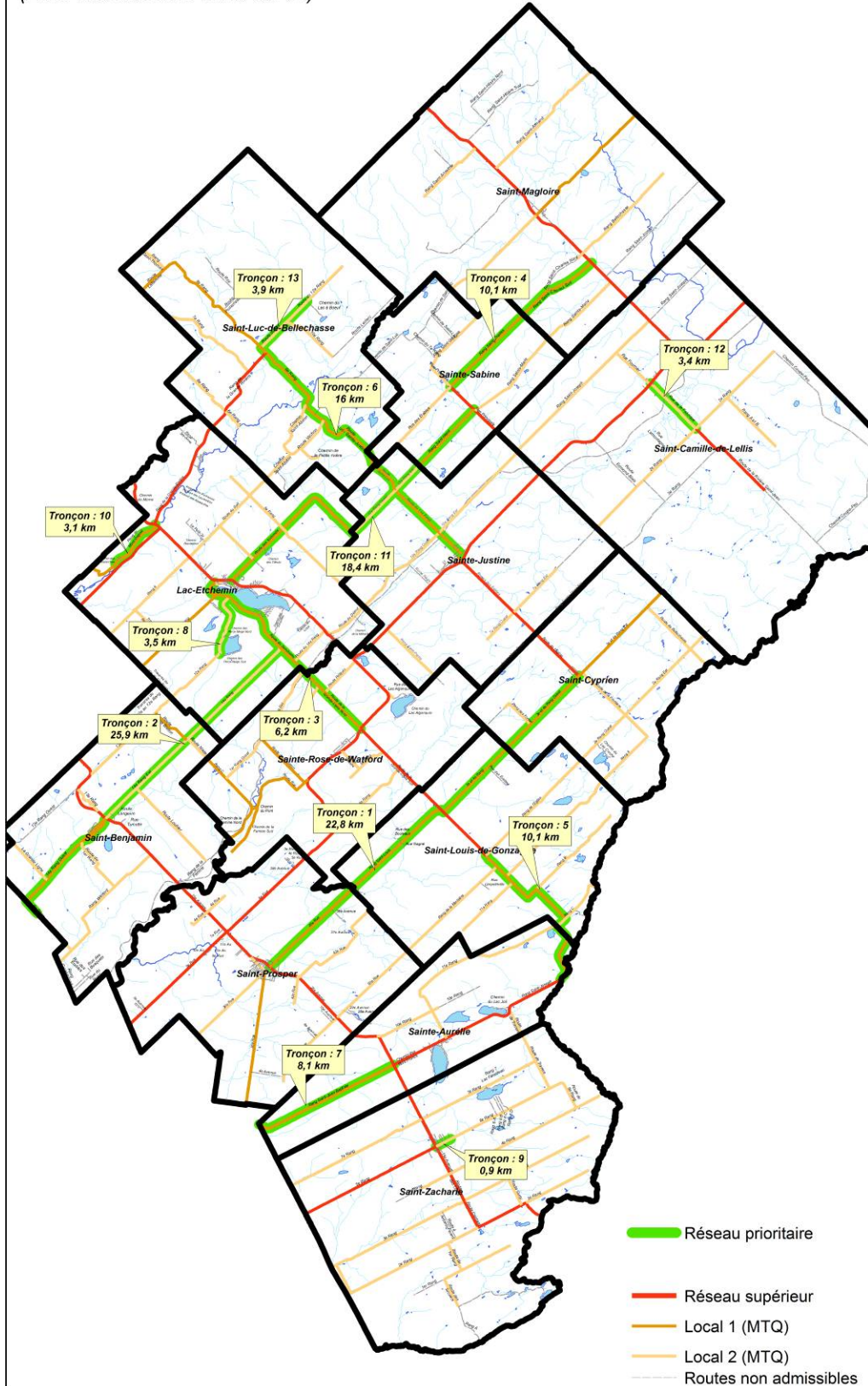


Tableau : 3.18 Plan d'intervention en infrastructures routières locales
Réseau prioritaire - MRC des Etchemins

Numéro du tronçon	Voie publique	Municipalité	Descriptif	Distance (km)
1	3e et 4e Rang Ouest 3e et 4e Rang 30e Rue	St-Cyprien St-Louis St-Prosper	Transit St-Cyprien - St-Georges	22,8
2	Route du Sanctuaire 14e Rang Est et Ouest 6e Rang (partie)	Lac-Etchemin St-Benjamin St-Benjamin	Transit St-Georges et Notre-Dame-des-Pins Accès autoroute 73	25,9
3	Route du Sanctuaire Route de la Grande-Ligne Nord	Lac-Etchemin Ste-Rose	Camionnage - Accès aux carrières	6,2
4	Rang St-Charles Rang St-Charles sud	Ste-Sabine St-Magloire	Transport scolaire (primaire)	10,1
5	Route 277 (sud du village) Route 277 - Rang St-Joseph (partie)	St-Louis Ste-Aurélie	Accès USA Accès entreprises acéricoles	10
6	Route de la Station Route du 11e Rang Route Saint-Luc Route Saint-Luc - Sainte-Justine 8e Rang	Ste-Justine Ste-Justine Ste-Justine St-Luc St-Luc	Transport scolaire (primaire et secondaire)	16
7	Rang St-Jean-Baptiste	Ste-Aurélie	Route de camionnage hiver	8,1
8	12e Rang (partie)	Lac-Etchemin	Accès Lac-Raquette	3,5
9	15e Rue	St-Zacharie	Accès industrie (moulin à scie)	0,9
10	Rang du Mont-Original	Lac-Etchemin	Accès Mont-Original	3,1
11	Rang St-Henri 12e Rang Est et Ouest Route des Sommets	Ste-Sabine Ste-Justine Lac-Etchemin	Transit St-Magloire - Lac-Etchemin	18,4
12	Rue de la Fabrique	St-Camille	Accès forêt de proximité	3,4
13	Route du Dix Route du 12e Rang	St-Luc	Accès Parc régional Parc éolien	3,9

3.2.2 L'inventaire des autres infrastructures majeures de transport

La localisation des infrastructures de transport suivantes est indiquée sur la carte 3.15.

Le transport aérien

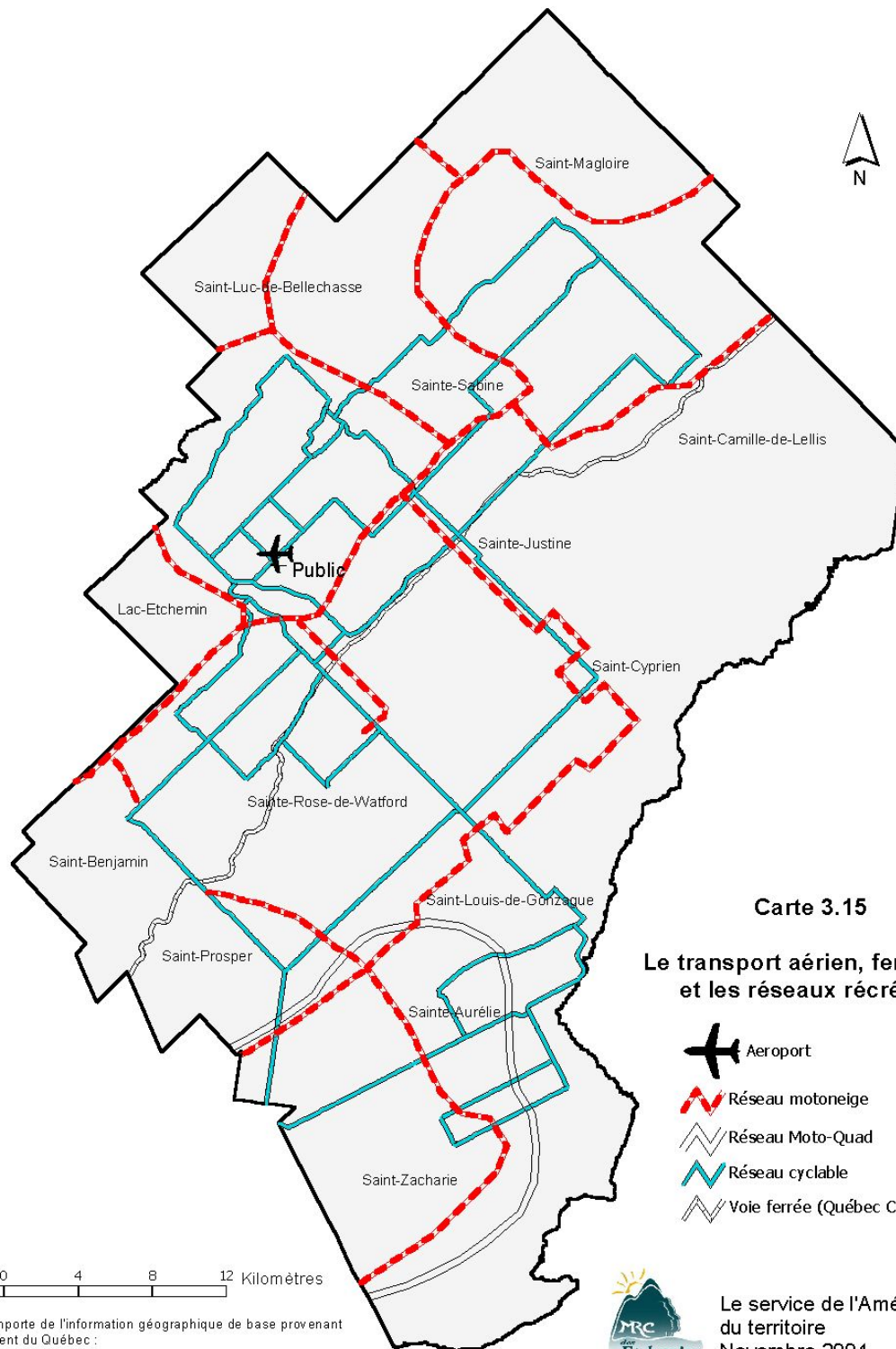
Un aéroport public est présent sur le territoire de la MRC des Etchemins, plus précisément sur le lot 137-P, Rang 2, dans le canton de Ware. C'est la municipalité de Lac-Etchemin qui en est propriétaire et qui en assure la gestion. L'aéroport fait partie du réseau aéroportuaire québécois à titre de service local desservant un centre de petite taille. Il est accessible principalement par la route des Sommets.

Le transport ferroviaire

Un circuit de transport ferroviaire est présent sur le territoire etcheminois et son tracé longe les rivières Daaquam et Famine. Depuis Lac-Frontière dans la MRC de Montmagny (aux limites du Maine), la voie ferrée s'étend jusqu'à Saint-Georges dans la MRC de Beauce-Sartigan, en passant par les municipalités de Saint-Camille-de-Lellis, Sainte-Justine, Lac-Etchemin (Secteur Station), Sainte-Rose-de-Watford (Sainte-Rose-Station) et Saint-Benjamin (Morissette-Station). Après l'abandon des activités de la compagnie Québec Central en 1984, il faut attendre le début des années 2000 pour voir à nouveau circuler le train dans les Etchemins depuis qu'il est la propriété de Monsieur Jean-Marc Giguère. Toutefois, les activités de transport ont cessé depuis 2005.

Les réseaux récréatifs

Certains réseaux de transport sillonnent le territoire à des fins récréatives. Il s'agit des circuits pour motoneiges, motoquads ou bicyclettes. Contrairement au reste des infrastructures, ces réseaux n'ont pas une vocation utilitaire, mais bien récréative. Il est difficile de les considérer de la même façon que les autres infrastructures en regard aux objectifs et moyens de mise en œuvre. En conséquence, un simple inventaire a été établi pour ces réseaux qui seront traités plus loin à la Section 5.4 sur les milieux récréotouristiques.



Carte 3.15

Le transport aérien, ferroviaire et les réseaux récréatifs

-  Aéroport
-  Réseau motoneige
-  Réseau Moto-Quad
-  Réseau cyclable
-  Voie ferrée (Québec Central)

4 0 4 8 12 Kilomètres

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec :

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.



Le service de l'Aménagement du territoire
 Novembre 2004

- Quelques sentiers de motoneige balisés et reconnus par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec parcourent la MRC : le sentier Trans-Québécois no. 55, le sentier no. 545 allant de Saint-Zacharie à Sainte-Justine ainsi que les sentiers no. 547 et no. 549 dont les tracés sillonnent tous deux le parc régional du Massif du Sud. Ce réseau est complété par différents sentiers locaux dans la plupart des municipalités.
- Les circuits de motoquads balisés et reconnus par la Fédération québécoise des clubs de motoquads sont moins nombreux. Ils comprennent un sentier d'hiver régional no. 161 faisant une boucle dans le sud-ouest de la MRC et un sentier d'été non numéroté qui se limite au Parc régional du Massif du Sud.
- La MRC étant à l'écart du réseau québécois de la piste cyclable « Route Verte », différents circuits cyclables ont été identifiés par le CLD des Etchemins. Ceux-ci empruntent le réseau routier et sont maintenant balisés.

3.2.3 Le transport collectif

Actuellement, sur le territoire de la MRC des Etchemins, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) et le Transport Adapté l'Autonomie Inc. offrent conjointement un service de transport en commun intégré à leur réseau respectif. Accessible à toute la population, le service permet d'utiliser les places disponibles sur les circuits d'autobus scolaires et adaptés existants selon le calendrier écolier. Pendant les congés scolaires (période estivale, fêtes, etc.), certains trajets sont en fonction selon les possibilités du transport adapté L'Autonomie. Les circuits de la CSBE sont assurés par l'intermédiaire de six transporteurs privés dont Transport sécuritaire Saint-Prosper Inc. est le plus important (tableau 3.18).

D'autres services en place répondent aux besoins de clientèles spécifiques. C'est le cas de l'organisme sans but lucratif Nouvel Essor qui offre un service d'accompagnement aux personnes âgées et handicapées. Celui-ci est effectué par des bénévoles et les frais d'utilisation automobile sont défrayés par l'organisme. Il existe également un service de transport adapté pour les bénéficiaires en perte d'autonomie du centre de jour du Centre de Santé des Etchemins et des centres de jour itinérants de Sainte-Justine et Saint-Prosper. Celui-ci fait la navette entre le domicile des bénéficiaires et les centres de jour.

Enfin, le territoire etcheminois compte cinq services de transport par taxi dont deux situés à Lac-Etchemin, un à Saint-Benjamin, un à Sainte-Justine et un dernier à Saint-Magloire.

Le service intégré est en révision présentement et dans l'optique d'apporter des améliorations et de le rendre plus efficient, la MRC souhaite voir participer les autres organismes de transport collectif au présent réseau.

Tableau 3.18 Transports collectif et adapté

Entreprise de transport/ organisme	Type de service	Territoire desservi/circuits	Type de véhicule
Autobus Lapointe, Sainte-Justine	Transport scolaire pour la CSBE	Les Etchemins	Autobus (6)
Albéric Champagne, Saint-Louis-de-Gonzague	Transport scolaire pour la CSBE	Les Etchemins	Autobus (2)
Transport scolaire G. Gosselin Inc., Saint-Luc-de-Bellechasse	Transport scolaire pour la CSBE	Les Etchemins	Autobus (3)
Boutin, Brochu et Couture Inc., Saint-Magloire	Transport scolaire pour la CSBE	Les Etchemins	Autobus (5)
Transport sécuritaire Saint-Prosper Inc., Saint-Prosper	Transport scolaire pour la CSBE	Les Etchemins	Autobus (21)
Autobus Larivière, Saint-Zacharie	Transport scolaire pour la CSBE	Les Etchemins	Autobus (6)
Transport Adapté l'Autonomie Inc., Ville Saint-Georges	Service de transport public pour handicapés Par ordre d'importance : - intégration au travail - visite médicale - loisirs et activités de nécessité - formation professionnelle	Les Etchemins	Autobus adapté (1)
Nouvel Essor, Lac-Etchemin, organisme sans but lucratif	Service d'accompagnement pour personnes âgées et handicapées	Les Etchemins	Automobiles
Taxis	5 services sur le territoire : - Lac-Etchemin (2) - Saint-Benjamin (1) - Saint-Magloire (1) - Sainte-Justine (1)	Les Etchemins	Automobiles
Centre de Santé des Etchemins, Lac-Etchemin	Transport adapté : circuit entre le domicile des bénéficiaires et les centres de jour : - centre de jour Lac-Etchemin - centre de jour itinérant à Saint-Prosper - centre de jour itinérant à Sainte-Justine	Les Etchemins	Autobus adapté (1)

Source : Compilation MRC des Etchemins, 2004

3.2.4 Les principales problématiques relatives aux transports

Le réseau routier sur le territoire de la MRC des Etchemins n'est pas sans soulever quelques problématiques. Voici en résumé les faits saillants :

- Les Routes 204, 277 et 275 présentent les principaux débits de circulation. La Route 204 est une route de transit importante avec des voies de contournement à Sainte-Rose-de-Watford et Sainte-Justine. Pour leur part, les Routes 275 et 277 traversent les principales agglomérations et demeurent très sollicitées aux abords de Saint-Prosper et de Lac-Etchemin.
- Certains tronçons du réseau routier supérieur présentent des problèmes de fluidité, en raison principalement de la multiplication des accès et des intersections. C'est le cas pour la Route 277 à Lac-Etchemin et pour la Route 275 à Saint-Prosper, où les voies de contournement des noyaux villageois ont perdu leur fonction première suite à l'urbanisation de leurs abords. Une situation semblable est rencontrée aux Quatre-Chemins à Saint-Prosper pour la Route 204, et le développement des fonctions urbaines est en progression le long des voies de contournement des autres municipalités (Sainte-Rose-de-Watford, Sainte-Justine). Le développement intense aux abords

de ces routes engendre souvent une dégradation visuelle à l'entrée des agglomérations et expose les résidents aux inconvénients du trafic lourd.

- Aucune autoroute ou route nationale n'est présente sur le territoire de la MRC. Cependant, la Route 276 permet l'accès à l'Autoroute 73 conduisant à la région de la Capitale nationale. La configuration de cette route dans la MRC Robert-Cliche n'est pas adéquate pour le trafic lourd en raison de pentes importantes et de courbes prononcées. Cette situation pourrait être corrigée au cours des prochaines années puisqu'un nouveau tracé a été identifié dans la municipalité de Saint-Odilon.
- Le réseau routier supérieur de la MRC est sollicité par le trafic lourd. Cela est redevable au type d'économie de la région, grandement axé sur l'exploitation et la transformation de la matière ligneuse. Bien qu'importante pour cette économie, la circulation lourde implique des contraintes de sécurité et de fluidité du trafic, occasionne une détérioration rapide de la chaussée, provoque des bruits, vibrations et odeurs inconfortables pour les riverains et, enfin, peut devenir des polluants visuels.
- Certains tronçons du réseau routier supérieur présentent des conditions difficiles. La détérioration de la chaussée et les problèmes de géométrie (courbes prononcées, fortes pentes, angles d'intersections) affectent la mobilité et la sécurité des usagers.
- Le PIIRL a permis d'identifier les problématiques structurelles du réseau routier local prioritaire et d'identifier les actions pour corriger certaines lacunes de ce réseau.
- Avec l'abandon des activités de transport sur le tronçon ferroviaire du Québec-Central, il y a de forts risques que puisse être morcelé cet important corridor constituant un patrimoine collectif

3.2.5 Les objectifs spécifiques aux transports

Les infrastructures de transport ont une grande incidence sur le développement économique des agglomérations tout autant que sur l'environnement. Ainsi, le réseau routier doit contribuer à l'essor économique des municipalités sans détériorer le milieu environnant et desservir efficacement les communautés sans dégrader la qualité de vie des résidents. Dans le but de concilier les différents paramètres, parfois contradictoires, qu'implique le réseau routier, les objectifs suivants ont été établis :

- Éviter la multiplication des accès en bordure des routes du réseau routier supérieur pouvant engendrer des problématiques de circulation. Les Routes 204, 275 (à Saint-Prospère) et 277 (à Lac-Étchemin) sont particulièrement visées.
- Maintenir en bonne condition les infrastructures routières, autant dans une optique d'efficacité que de sécurité. À cet effet, la direction régionale de Chaudière-Appalaches du ministère des Transports a établi un plan quinquennal 2001-2006.
- Assurer l'efficacité des liens routiers importants d'un point de vue économique avec l'extérieur du territoire. La Route 276 fait partie de ces circuits routiers importants, considérant l'accès qu'elle permet au réseau autoroutier (Autoroute 73).
- Assurer la conservation de l'emprise linéaire que constitue le corridor ferroviaire. La MRC, considérant l'importance de cet héritage, priorise l'utilisation de ce corridor aux fins de transport ferroviaire. Advenant que ce système de transport soit abandonné définitivement, le corridor devra être conservé pour d'éventuels usages publics et/ou récréotouristiques.
- Assurer le suivi du PIIRL en incitant les municipalités à y adhérer et à réaliser les interventions nécessaires à l'amélioration du réseau routier local prioritaire.

3.2.6 La stratégie de mise en œuvre

Tout en reconnaissant la classification fonctionnelle élaborée par le ministère des Transports du Québec, la MRC identifie les Routes 204, 275 et 277 comme étant celles présentant les plus grandes sources de conflits. Conséquemment, les mesures suivantes ont été déterminées pour limiter celles-ci :

- L'établissement de normes pour l'implantation de nouveaux accès en bordure du réseau routier supérieur (voir document complémentaire).
- La nécessité d'obtenir, pour tout nouvel accès au réseau routier supérieur, une autorisation du ministère des Transports et cela avant l'émission d'un permis de construction ou de lotissement par la municipalité.
- Le recours, dans la mesure du possible, à un accès conjoint ou à une rue collectrice, de préférence, dans le cas de nouveaux développements nécessitant un nombre élevé d'accès au réseau routier.

Afin de maintenir la bonne accessibilité à toutes les parties du territoire de la MRC des Etchemins, la réfection de certains tronçons est nécessaire. Ces interventions doivent se réaliser dans une optique de durabilité du réseau et de sécurité des usagers. À cet effet, le tableau 3.19 présente un résumé des interventions réalisées au 3 mars 2004 et celles prévues par le ministère des Transports au cours des prochaines années.

Quant au tableau X.XX présente les interventions proposées dans le cadre du PIIRL. Les municipalités sont invitées à s'y référer dans le cadre de la planification budgétaire de leurs dépenses d'immobilisation en matière de voirie municipale.

En matière de transport ferroviaire, la MRC adopte des dispositions au document complémentaire visant la conservation de l'emprise ferroviaire. Les municipalités concernées, devront reprendre ces dispositions réglementaires à l'intérieur de leur réglementation d'urbanisme.

Tableau 3.19 : Interventions du MTQ sur le réseau routier supérieur de la MRC des Etchemins

INTERVENTIONS RÉALISÉES AU 3 MARS 2004				
Route	Localisation	Municipalité	Longueur	Intervention
204	À l'ouest de la Route 275	Saint-Prosper	7,2 km	Couche d'usure et Pavage des accotements
204-275	Intersection	Saint-Prosper	0,3 km	Réaménagement d'intersection
204-277	Intersection	Ste-Rose-de-Watford	4,4 km	Pavage des accotements
204	Près de la limite de Sainte-Justine	Saint-Camille-de-Lellis	5,2 km	Renforcement au BB et Pavage des accotements
275	Pont de la rivière Famine	Saint-Prosper	0,1 km	Réfection d'éléments de fondation
275	Au nord-ouest du rang Watford	Saint-Benjamin	2 km	Reconstruction profil rural
276	Près de la décharge	Lac-Etchemin	1,9 km	Reconstruction profil rural
277	Au nord de Lac-Etchemin	Lac-Etchemin	2,5 km	Réfection des fondations et Pavage des accotements
204	Intersection de la Route 277 au nord-est	Sainte-Justine Ste-Rose-de-Watford	4 km	Reconstruction profil rural
INTERVENTIONS PRÉVUES AU 3 MARS 2004				
204	À l'est de la partie urbaine	Sainte-Justine	2 km	Reconstruction profil rural
275	Pont ruisseau des Acadiens	Saint-Prosper	0,02 km	Reconstruction d'un pont non fonctionnel
275-277	Intersection	Sainte-Aurélie	1,8 km	Réaménagement d'intersection et correction du profil vertical
277	Intersection Sanatorium Bégin, Manoir du Lac Etchemin et 2e Avenue	Lac-Etchemin	0,7 km	Réaménagement d'intersection
277	Pont de la Grande Rivière	Lac-Etchemin	0,03 km	Réparation des systèmes structuraux
281	Pont de la rivière Noire	Saint-Magloire	0,2 km	Reconstruction d'un pont non fonctionnel
281	Pont de la rivière Blanche	Saint-Magloire	0,01 km	Réparation des systèmes structuraux et des éléments de fondation